

**DESSINATEUR, IL RISQUE LA PRISON
POUR UNE SÉRIE DE TWEETS**

Zunar, dessinateur politique, est poursuivi après avoir posté une série de tweets critiquant ouvertement le pouvoir judiciaire malaisien. Cinq de ses livres ont déjà été interdits par le gouvernement. Son bureau a été perquisitionné par les autorités à plusieurs reprises et des milliers de ses bandes dessinées ont été confisquées. Il risque jusqu'à 43 ans d'emprisonnement.

Zulkiflee Anwar Ulhaque, dit « Zunar ». © Privé

« Comment puis-je être neutre ? Même mon crayon prend position. »

Zunar

En février 2015, le leader d'opposition Anwar Ibrahim est condamné à cinq ans de prison pour « sodomie » lors d'un procès aux motivations politiques. Zunar, indigné par cette condamnation, publie aussitôt des tweets critiques des autorités judiciaires. Il est alors inculpé, sur la base de la loi sur la sédition.

Zunar avait déjà été pris pour cible à de nombreuses reprises en réponse à ses dessins politiques. Visé par neuf chefs d'inculpation il risque jusqu'à 43 ans de prison. Les imprimeurs, vendeurs et libraires du pays qui ont osé proposer ses livres à la vente ont été harcelés. En octobre 2014, trois assistants de Zunar ont été arrêtés et emmenés au commissariat de police. Le webmaster du site de Zunar a été convoqué à plusieurs reprises pour être interrogé.

Zunar refuse néanmoins de se taire et continue, par ses dessins, à dénoncer la répression croissante.

La loi sur la sédition

Zunar est poursuivi au titre de la loi sur la sédition de 1948. Sous couvert de protéger la sécurité nationale ou de dissuader les troubles ethniques ou religieux, ce texte porte atteinte aux libertés fondamentales.

Depuis 2013, les autorités malaisiennes l'invoquent de plus en plus fréquemment pour arrêter, emprisonner et réprimer les dissidents.

En avril 2015, le parlement malaisien a élargi la portée de cette loi aux médias électroniques. C'est sur cette base qu'ont été arrêtés des journalistes, universitaires, activistes politiques, avocats. Elle est également utilisée pour affaiblir les partis politiques, limiter les débats publics sur des sujets politiques et économiques. Un grand nombre de personnes font l'objet d'enquêtes et de poursuites, ce qui a un effet paralysant sur la liberté d'expression dans le pays.

Amnesty International
demande aux autorités
de Malaisie de :

- > Abandonner les charges à l'encontre de Zunar.
- > Garantir à Zunar et tous les malaisiens la liberté de s'exprimer et de protester sans crainte de représailles.
- > Abroger la loi sur la sédition.

- > Pour suivre la situation de Zunar :
www.amnesty.fr/10jourspoursigner

J'interpelle les autorités responsables

> Écrivez au Général Tan Sri Mohamed Apandi Ali, procureur général de Malaisie, par courrier :
**Block C3, Jabatan Peguam Negara
Persiaran Sultan Sallahuddin Abdul Aziz Shah,
Presint 1, 62000 Putrajaya,
Malaisie**
ou par courriel: comphq@dhelm-edu.gov.mm

Dans votre courrier :

- Demandez lui d'abandonner les poursuites contre Zunar pour le simple fait d'avoir fait usage de sa liberté d'expression.
- Demandez l'abrogation de la loi sur la sédition et de toutes les lois qui ne respectent pas le droit international en matière de protection de la liberté d'expression.

Je témoigne mon soutien à Zunar

> Pour Zunar, un dessin vaut bien des mots.
Exprimez-lui votre solidarité par un dessin!
Que veut dire la liberté d'expression pour vous ?
Dites le sur votre compte Instagram sans oublier le hashtag **#Zunar**

> Vous pouvez aussi nous envoyer vos dessins, ils seront mis en ligne sur le site d'Amnesty International France.

Un dessin pour la liberté #Zunar
C/O Amnesty International France
76 bd de la Villette
75019 Paris



@ Zunar

J'AGIS EN LIGNE
ET JE M'INFORME

Je signe et je partage
la pétition en ligne sur
www.10journspoursigner.org

**NE FERMONS PAS LES YEUX SUR LES
VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**